Croissance du bio en France : la production arrivera-t-elle à suivre ?

14 octobre 2009

En France, la progression de l'alimentation biologique ne semble pas trop affectée par la crise. Des prévisions issues d'une étude Percepta se basent sur une prolongation de cette tendance : alors que consommation alimentaire globale ne devrait progresser que de 0,8% d'ici 2012, la croissance du bio serait de 8% sur la période. De 2006 à 2012, les ventes passeraient de 1,81 milliard d'euros à 3,7 milliards, et représenteraient alors environ 2,5% de la consommation alimentaire des ménages.

Cette croissance va poser des problèmes d'approvisionnement, souligne l'étude, car même si les conversions des exploitations agricoles au bio sont en augmentation (+34,6% en 2008 pour les surfaces en conversion, +11% pour le nombre de producteurs), les livraisons restent encore insuffisantes. En conséquence, certains grossistes sont dans l'obligation d'avoir recours aux importations, notamment dans les fruits et légumes, une démarche en contradiction avec le développement durable.

L'étude signale également le problème posé par la multiplication des labels, avec notamment l'arrivée prochaine du nouveau logo européen, et le risque de confusion entre les multiples logos axés sur la qualité et le développement durable (IGP, AOP, commerce équitable, Demeter…) qui pourraient se traduire par une forme de défiance des consommateurs vis-à-vis du bio.

La bio fait également son chemin dans les assiettes des restaurants collectifs, d'après une enquête de l'institut CSA présentée le 1er octobre par l'Agence Bio. En effet, en 2008, plus du tiers des restaurants collectifs ont proposé des produits bios à leurs convives. Toutefois, les aliments issus de l'agriculture biologique n'ont représenté que 0,63% de leurs achats alimentaires. Rappelons que la loi de mise en œuvre du Grenelle comporte l'objectif d'intégrer 20 % de produits biologiques dans la restauration collective publique en 2012. La directrice de l'Agence Bio, Elisabeth Mercier, table sur seulement 4% en 2012

Selon la FNAB, le développement de pôles régionaux d'information sur la conversion et de la formation sont nécessaires pour répondre à la demande des consommateurs et aux objectifs du Grenelle 1. Néanmoins, une autre alternative s'offre à l'agriculture bio dans le cadre du »projet de loi d'engagement national pour l'environnement » Grenelle 2, actuellement en débat au Sénat, qui prévoit notamment de favoriser son développement afin de protéger 500 aires d'alimentation de captage d'eau potable d'ici 2012.

L'étude Percepta (présentation)